

Besançon, le 24 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : CREATION D'UN LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE DE L'ÉTAT POUR ACCELERER LES PROJETS DE TRANSFORMATION PUBLIQUE AU SERVICE DES USAGERS SUR LE TERRITOIRE

Fin 2020, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a engagé, dans le cadre du plan de relance, 4 millions d'euros pour développer et soutenir les laboratoires d'innovation dans les territoires. Ainsi, 4 nouveaux labs ont vu le jour en 2021 dont celui de Bourgogne Franche-Comté.

Thierry Lambert, Délégué Interministériel à la transformation Publique, a signé ce mercredi 24 novembre une convention entre la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté et la DITP (Direction Interministérielle de la Transformation Publique), actant ainsi la création d'un nouveau laboratoire d'innovation territoriale. La DITP participera ainsi au financement du laboratoire et lui apportera un soutien opérationnel. Le laboratoire de Bourgogne Franche-Comté fait partie d'un réseau national de 12 laboratoires d'innovation territoriale.

Projet né au premier semestre 2021, le laboratoire de Bourgogne-Franche-Comté finalise actuellement sa phase d'incubation. Son projet : créer un socle commun et partagé de l'innovation publique dans les services de l'État en offrant, d'une part, **un appui pour simplifier et améliorer la lisibilité des politiques publiques et, d'autre part, en répondant aux besoins de formation des agents.**

Ses actions viseront notamment à créer un réseau d'innovateurs publics au sein des services de l'État et les établissements publics (INSEE, VNF, ARS, ...), et à proposer des actions d'évolutions managériales à tous les niveaux hiérarchiques (formations conventionnelles, formations-actions, échanges entre pairs, co-développement, mentorat). Il développera un volet d'action plus spécifiquement dédié à la recherche, en établissant des partenariats universitaires et scientifiques : université de Bourgogne-Franche-Comté, 27ème région... Il aura enfin la charge d'incuber les projets des services en accompagnant les services dans la formalisation de leurs besoins par une démarche de design public (en associant agents, décideurs et usagers), dans la démarche projet et prototypage, et éventuellement dans la recherche de financements pour la solution retenue.

Après avoir sélectionné les projets prioritaires, les services de l'État en région seront accompagnés par le laboratoire en 2022. A titre d'exemple, la question de l'attractivité de la fonction publique dans notre territoire régional constituera l'un des axes de travail du laboratoire.

LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE MOBILISEE POUR LE MOIS DE L'INNOVATION PUBLIQUE !

Partenaires du Mois de l'innovation publique organisé par la DITP, les laboratoires d'innovation territoriale proposent plus de 200 évènements et ateliers dans toute la France.

En Bourgogne-Franche-Comté, le programme a été élaboré conjointement avec le Conseil Régional et le CNFPT. Au programme du « V.I.P », « Voyage en innovation publique », 6 conférences et 22 ateliers à l'attention de tous les agents de l'État et de ses opérateurs en Bourgogne-Franche-Comté.

[Voir le programme](#)

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LES LABORATOIRES D'INNOVATION TERRITORIALE

Portés par une ambition nouvelle avec l'annonce de moyens renforcés fin 2020, les Laboratoires d'innovation territoriale sont des acteurs clés dans le déploiement de l'innovation publique. Le réseau des laboratoires d'innovation territoriale, animé par la DITP, a pour objectif de faciliter l'émergence et l'expérimentation de projets d'innovation publique qui répondent à des problématiques de territoire, à l'initiative des agents de terrain.

« Les laboratoires d'innovation territoriale constituent le premier kilomètre de l'innovation publique. En plaçant l'usager au centre, ils ont un rôle fondamental, celui de faire travailler ensemble tous les acteurs, par-delà les silos administratifs, pour déployer des solutions adaptées aux attentes du terrain, avec les agents », Thierry Lambert, Délégué interministériel à la transformation publique.

Le réseau des laboratoires d'innovation territoriale compte 12 labs : Ti-Lab (Bretagne), SIILAB (Hauts-de-France), La Fabrique RH (Ile de France), La Base (Nouvelle Aquitaine), Le LabO (Occitanie), InSo Lab et Lab Zéro (PACA), Etat'LIN (Pays-de-Loire), LabArchipel (Auvergne-Rhône-Alpes), ainsi que les 4 labs créés en 2021 (le Lab'Est dans le Grand Est, le Lab'L en Centre-Val de Loire, le laboratoire de Bourgogne-Franche-Comté et le Lab Innov'Mandie en Normandie).

En décembre 2020, Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé des mesures, financières et organisationnelles, pour aider les régions à créer les labs et à renforcer l'impact des laboratoires d'innovation territoriale existants.

Depuis, la DITP a développé et renforcé ses dispositifs de financement et d'accompagnement pour les laboratoires d'innovation publique. Ainsi, 12 millions sont dédiés à l'innovation publique dans le cadre du plan de relance.

Ils sont répartis également entre :

- les laboratoires des services déconcentrés,
- les laboratoires de collectivités territoriales avec notamment la création d'un lab à Arras et Tourcoing ; la mise en place d'un concentrateur de services pour les petites et moyennes collectivités de Centre Val de Loire, ou encore le renforcement du réseau d'innovation rassemblant 260 administrations en Occitanie...
- les laboratoires d'administration centrale (avec le lancement d'un appel à défis par la DITP)

Les labs, un rôle clé pour accélérer la transformation publique dans les territoires

Les laboratoires d'innovation territoriale proposent des espaces et des compétences pour concevoir et tester de nouvelles formes de l'action publique, pour produire des solutions exploitables, en co-construction avec les usagers et les agents. Chaque solution est prototypée et testée avant le déploiement opérationnel, pour son adéquation aux besoins du terrain. Cette expertise est largement diffusée : la plupart des labs ont des programmes de formation/action aux méthodes du design, de la facilitation et de l'expérience usager.

Contact presse :

Catherine Berger-Chavant – catherine@plus2sens.com – 06.08.82.75.38

Lucas Malinowski – lucas@plus2sens.com – 06.59.90.12.42

Claire Bonnetier - claire.bonnetier@modernisation.gouv.fr - Tél : 06 08 72 50 29

La Direction Interministérielle de Transformation Publique (DITP) est placée sous l'autorité de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Elle coordonne et anime le programme de transformation publique. Elle regroupe plus de 80 experts, consultants et chercheurs pour accompagner les acteurs publics dans la concrétisation de leurs projets.

En savoir plus : www.modernisation.gouv.fr